

# SANS SURPRISE !!!

La SAS La Boétie -**donc les Directions des caisses régionales**- a rejeté la résolution visant à bonifier la décote de l'augmentation de capital réservée aux salariés de 20 à 30 %.

**C'est clair, l'intérêt des salariés est écarté par nos Dirigeants !**



On ose nous parler de pacte social, de volet humain, de fierté d'appartenance au Groupe... et, dans le même temps, on refuse de favoriser l'actionnariat des salariés.

**Après l'échec des négociations salariales, le SNECA vous laisse juge du fossé existant entre les belles paroles et les actes.**

